

Les exemples de zones de ce type, nombreux tout au long des remparts, sont souvent relativement localisés. Pour des raisons de sécurité évidentes, corollaire de l'accueil du public, elles nécessiteront sûrement des mises en défends, de dimensions en général assez faibles, où l'évolution naturelle sera respectée (la dynamite est proscrite cf. note n° 2)) et sans danger pour les promeneurs. Les destructions volontaires (type Rascar Capac) ne seront qu'exceptionnelles.

Les divers parcours d'escalade qui traversent ces futures zones devront donc être légèrement déviés à plusieurs endroits et cela concernera pratiquement tous les circuits, du Mauve historique (sacrilège et consternation!!) aux tous derniers passages du Blanc, en passant par les Jaune, Orange, Bleu et Rouge. Des membres du Cosiroc étudient dès maintenant ces modifications, hélas inévitables, et leurs répercussions sur l'ensemble des tracés..

Et notre D.J. bellifontaine (et internationale) dans tout ça? Hé bien c'est un très épais et très long morceau de grès qui à basculé jusqu'à une position sub-verticale (en géologue courant dans le texte) et dont l'assise actuelle ne donne pas vraiment de signe de fatigue. Par contre son épaisseur importante fait qu'elle est formée de plusieurs couches, très visibles en face nord, dont la solidité des liaisons mécaniques ne peut être appréhendée. En particulier, le bloc sommital donne l'impression (sur photo) de ne rester en place que grâce à une grosse excroissance (visible en face sud) qui vient s'appuyer sur le sommet de la couche de grès centrale. Pas de panique, ayant tenu

Dernière minute du 28 février : une annonce préfectorale imminente devrait annoncer la mise en défends de tout le site. A cette occasion le Cosiroc exprimera fermement l'opinion des Bleusards (grimpeurs, randonneurs, contemplatifs, etc).

jusqu'à maintenant il n'y a pas de raison, sauf barre à mine baladeuse, qu'il tombe avant que des examens exploratoires complémentaires soient effectués. Par contre si vous sentez de petites vibrations au sommet, méfiance, prévenez le Cosiroc....et les autres occupants!

Pour conclure deux certitudes et une question. Que la Dame jouanne perde son chapeau, que les divers remparts de désagrègent, ces phénomènes sont parfaitement « prévisibles mais malheureusement aucun n'est prédictible ». (dans un an, dans dix mille, demain...?); par contre la mise en défends de TOUT le site est elle envisageable? prévisible? prédictible?

 Oleg Sokolsky

Article publié aussi dans Paris-Chamonix, revue du CAF IdF

⁵ Daniel Obert; Rapport sur la mise en sécurité du Massif de la Dame Jouanne; 2002

Réactions sur la Toile

Suite à l'annonce d'une fermeture possible du site de la Dame Jouanne, voici quelques messages glanés sur la toile.

Mel du 11 Mars,
envoyé par Georges Polian, site Gums

Salutatouss,
Comme certains d'entre vous le savent, le site de la Dame Jeanne, très récemment acheté par l'ONF, est sur le point d'être totalement interdit par le Préfet de Seine et Marne. Un mel de Daniel Taupin, il y a une dizaine de jours, a déjà donné l'alerte. Le cosiroc, donc plusieurs gumistes dont en particulier B.Canceill, s'occupent de cette affaire.

● Un mel de ce jour, arrivé via la liste "nature-naute" laisse entendre que les jeux seraient faits d'avance, la "concertation" une escroquerie, et le "parapluie" administratif sur le point d'être déployé. Les plus hauts et plus beaux rochers de la région parisienne seraient donc sur le point d'être définitivement interdits si cette information se révélait hélas exacte!

Le préjudice pour grimpeurs et randonneurs serait énorme, sans parler de celui que subirait la ville de Larchant (et le chalet « Jobert »)!

● Ainsi on retrouve des constantes parfaitement constantes (!) dans le comportement de l'administration (interdiction de la forêt de Bleau après la tempête du 28/12/99, interdiction du viaduc de Fauvettes, etc etc), qui pratique la "concertation" et la démocratie avec la délicatesse d'un manipulateur de marteau pilon.

Et si les interdictions sont violées, éventuellement massivement? -Aucune importance, on s'en fout, "on" est couvert, non responsable!

Mel du 12 Mars,
envoyé par Georges Polian, site Gums

Je viens de recevoir par la liste montagne, 3 mels d'Oleg Sokolski donnant le point actuel sur l'affaire de la DJ, et des signes d'envoi de protestations au préfet de Seine et Marne (copies ci-dessous). (..)

=> Je crois que cette "affaire" qui vient après tant d'autres -et en pleine période électorale, pensez y!- n'est pas tolérable.

Je crois que cette situation (..) nécessite de très vigoureuses réactions (pas seulement pour "nos" rochers!)

Bougez vous! Faites vite!

Vous pouvez exprimer votre désaccord à l'intention du REFET sur le site préfectoral de Seine et Marne :
<communication@seine-et-marne.pref.gouv.fr>
et/ou <http://www.seine-et-marne.pref.gouv.fr/>
avec une simple phrase du type :

Monsieur le Prefet,

J'ai l'honneur de vous faire part de mon opposition absolue à la fermeture totale non justifiable du site de la Dame Jouanne (Larchant). Les zones à mettre en défends pour des raisons de sécurité doivent être décidées en concertation avec les représentants des usagers du site (Cosiroc, grimpeurs, randonneurs, ONF, etc) .

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération.